



Préconisation concernant la charge calorifique des foyers et les risques de contamination par les suies

Formation feux réels

Version 1
Date : 28/09/2017

Préconisation concernant la charge calorifique des foyers

Quelques bases :

- Charge calorifique d'une palette en sapin : 5 kW / kg
- Poids d'une palette moyenne : 15 kg
- Soit un pouvoir calorifique de 75 kW par palette
- Canapé 3 places = 3,5 MW

Les vêtements de protection (textiles ignifugés) des sapeurs-pompiers, quant à eux, garantissent en une protection contre un flux de chaleur de 40 kW/m², soit 0,04 MW/m².

Constats / conseils :

Différents essais ont pu être opérés et ont pu démontrer les volumes de bois à utiliser dans une pièce type de 15 m² et 2,5 m de haut avec une ouverture type fenêtre :
8 palettes peuvent être utilisées dans ce type de pièces

AVERTISSEMENT : ces constats ont été réalisés dans des pièces sans huisserie ou mobilier. Tout matériau combustible (meuble, faux-plafond, fenêtre, ...) doit être pris en compte dans la définition de la charge calorifique.

Préconisation concernant les risques de contamination par les suies

Prévoir le changement des tenues de feu auprès du groupement pour pouvoir les échanger le jour même

Faire porter dans des gants nitriles à tous les personnels du briefing à la fin du reconditionnement

Porter un masque FFP2 et lunettes pour toute manipulation ou nettoyage de matériel souillé

Utiliser un ventilateur pour le brossage sous flux d'air des tous les personnels sortant de la structure. Le personnels réalisant le brossage devra porter masque + lunettes s'il n'est pas sous ARI

Utiliser des sacs poubelles ou des bâches dans le but d'isoler les vestes, surpantalons et ARI

Laver impérativement ses cagoules, gants de feu, casques

Nettoyer les cabines des engins pompes et véhicules de transport utilisés